



# LE TRAIT D'UNION

---

JOURNAL DES ASSOCIATIONS ET DE LA MUNICIPALITE  
N° 54 Juillet-Août-Septembre 2020



## Chassignollaises et Chassignollais,

L'ensemble du conseil municipal tient tout d'abord à remercier toutes celles et ceux qui, par leur vote, leur ont apporté leur soutien.

La période que nous traversons depuis notre élection le 15 mars, due à l'épidémie de Coronavirus qui touche la population mondiale et a parfois touché vos proches, a vu se succéder une période de confinement, suivie de 3 phases de déconfinement. Ceci a profondément modifié nos habitudes, nos façons de travailler, nos relations et a aussi un impact important sur notre économie.

Le passage de relais entre la précédente équipe et la nouvelle a aussi été impacté.

Nous avons, avec les élus en poste jusqu'au 17 juin fait en sorte que la période de confinement se passe le mieux possible en apportant une aide matérielle dans les courses pour les personnes les plus fragiles, en maintenant à votre service le secrétariat de mairie et l'agence postale communale.

Lors de la 1<sup>ère</sup> première phase de déconfinement, ces mêmes élus sont allés à votre rencontre lors de la distribution de la 1<sup>ère</sup> livraison de masques lavables.

Ensuite, les nouveaux élus ont pris le relais pour la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> distribution, suivant la répartition faite par le Conseil Départemental qui avait décidé d'en doter chaque habitant.

La livraison des masques chirurgicaux est intervenue le 6 juin. Le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 9 juin, par « principe de précaution », de les conserver en cas de reprise de la pandémie.

Cette période a aussi mis un terme momentané à l'édition du « trait d'union ».

La commission communication, mise en place à l'issue de l'installation de la nouvelle équipe, a décidé de revoir la parution de cette information qui sera faite par quadrimestre :

- février/mars/avril/mai
- juin/juillet/août/septembre
- octobre/novembre/décembre/janvier

Pour la 1<sup>ère</sup> parution, il couvrira les mois de juillet, août et septembre.

Nous espérons ainsi recréer un peu du lien social dont nous avons été privés pendant plusieurs semaines, lien indispensable à l'épanouissement de chacun d'entre nous.

Nous vous en souhaitons bonne lecture en vous rappelant que le virus est toujours présent et qu'il nous faut conserver les gestes barrières afin de préserver votre santé et celle des autres.

Le Conseil Municipal

## **Constitution du Conseil Municipal**

**Maire :** Elisabeth LABESSE  
8, Le Bois de Cosset

### **Adjoints :**

- Jean-Jacques POITRENAUD  
4, Les Garennes  
Personnel, bâtiments, voirie, cimetière
- Benoit MAISTRE  
4, Chapin  
Maison des traditions
- Céline HUVÉ  
4, Les Chattons  
Communication, solidarité, bien vivre ensemble
- Dominique YVERNAULT  
5, Bois de Boudan  
Développement habitat, activité économique,  
PLUI, gestion la « Tazonnière »

**Conseiller délégué :**

- Patrick BLIN  
8, La Rillerie  
Affaires scolaires, Vice-président du RPI.

**Conseillers :**

- Nathalie BARLOU  
3, Les Mouches
- Mehdi BRÉJAUD  
12, Le But
- Martine DASSONVILLE  
3, Le Breuil du Chêne
- Pascal GAUTHÉ  
1, La Forêt
- Aurélie GUÉRET  
18, rue des Échoppes
- Odile JOURDAIN  
31, rue de Célestine
- Fanny MANGANO  
21, rue des Béjauds
- Lydia POUTREL  
3, La Vergne
- Denis ROLLIN  
2, Le Bois Maillot

Madame le Maire tient une permanence le jeudi matin ou sur rendez-vous en prenant contact auprès du secrétariat de la mairie.

Les Adjointes et le Conseiller délégué se tiennent à la disposition des administrés sur rendez-vous, en prenant contact auprès du secrétariat de la mairie.

## AGENDA JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE

**Jeudi 16 juillet 18h30**

**Visite théâtralisée : « Quatre saisons sur la terre de Chassignolles » par la compagnie Oreille à Plumes – Tout public**

*Ce spectacle déambulatoire dans les rues de Chassignolles, en quatre tableaux, raconte la vie d'une ferme et de ses habitants à chacune des saisons et à des époques différentes.*

Tarifs : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme de La Châtre :  
02 54 48 22 64

Manifestation dans le cadre de l'opération Musique et Théâtre au Pays avec le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil Départemental de l'Indre.



### **Animations et manifestations 2020**

*Ces animations et ces manifestations se feront dans le respect des mesures sanitaires liées au Covid :*

*- Si le temps le permet l'animation se déroulera à l'extérieur, sauf pour le spectacle du 18 octobre.*

*- port du masque pour les participants et les intervenants*

*- distanciation d'un mètre entre les participants ou les familles*

*- mise à disposition de gel hydroalcoolique ou d'un point d'eau avec savon*

*- réservation obligatoire, nombre des participants limités*

*- paiement par chèque si possible à l'ordre du Trésor Public de La Châtre*

**Vendredi 17 juillet 20h30**

**« BEETHOVEN, passionnément »**

Camille Devernantes, texte et récitant -  
Cyril Huvé, piano.



**Samedi 18 juillet 20h30 - Dimanche 19 juillet 17h30**

**Les Trios de BEETHOVEN – 2 concerts – 2 programmes différents**  
Philippe Cassard, piano – David Grimal, violon – Anne Gastinel, violoncelle

## Dimanche 19 juillet 15h30

Rencontre avec les interprètes des Trios de Beethoven *gratuit*

*Les concerts de la Grange aux Pianos sont organisés avec une formule d'écoute et de visibilité identique en intérieur et extérieur pour que chacun puisse bénéficier du respect des mesures sanitaires en vigueur. Il est vivement recommandé de se procurer les billets d'entrée au préalable soit sur le site*

*<https://www.la-grange-aux-pianos.com/saison-2020/>*

*soit auprès de l'Office de Tourisme de La Châtre*

**Vendredi 17 juillet de 18h30 à 20h - Samedi 18 juillet de 18h30 à 20h**  
**Dimanche 19 juillet de 15h à 17h**

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS en lien avec la**  
**Maison des Traditions**

Jardin de la Grange aux Pianos (lieu-dit Les Chattons)  
Entrée libre



## Mardi 21 juillet 15h

**Un objet, une histoire, une heure** – *public adulte*

*60 mn de découverte autour d'un objet mystère !*

*Carole et Marie, médiatrices de la Maison des Traditions, vous invitent à partager avec elles, l'histoire d'un de leurs objets préférés issus de la collection permanente.*

Tarif unique : 3 €

Réservation obligatoire au 02 54 48 07 02 (places limitées)

## Vendredi 24 juillet 15h

**ATELIER « AU FIL DE LA LAINE »** – *pour toute la famille*

*Vous vous amuserez avec nous autour d'un atelier créatif sur la laine : fabrication de scoubilaines, de pompons, de poupées de laine... Chacun repartira avec sa création !*

Tarifs : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation obligatoire au 02 54 48 07 02 (places limitées)

## Mardi 28 juillet 15h

**Un objet, une histoire, une heure** – *public adulte*

*60 mn de découverte autour d'un objet mystère !*

*Carole et Marie, médiatrices de la Maison des Traditions, vous invitent à partager avec elles, l'histoire d'un de leurs objets préférés issus de la collection permanente.*

Tarif unique : 3 €

Réservation obligatoire au 02 54 48 07 02 (places limitées)

### **Vendredi 31 juillet 10h**

**La Maison des Traditions en fait tout un œuf** - *pour toute la famille*  
*A partir de coquilles d'œufs colorées, viens fabriquer une jolie mosaïque !! Tu repartiras avec ta création.*

Tarifs : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation obligatoire au 02 54 48 07 02 (places limitées)

### **Mardi 4 août 15h**

**Un objet, une histoire, une heure** – *public adulte à 15h*  
*60 mn de découverte autour d'un objet mystère !*

*Carole et Marie, médiatrices de la Maison des Traditions vous invitent à partager avec elles, l'histoire d'un de leurs objets préférés issus de la collection permanente.*

Tarif unique : 3 €

Réservation obligatoire au 02 54 48 07 02 (places limitées)

### **Vendredi 7 août 10h**

**La Maison des Traditions feutre sa laine** - *pour toute la famille*  
*Viens t'initier au feutrage ! Tu fabriqueras un joli tableau orné de couleurs ! Repars avec ta création !*

Tarifs : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation obligatoire au 02 54 48 00 57 (places limitées)

## **FESTIVAL D'ETE DE LA GRANGE AUX PIANOS**

### **Vendredi 7 août 20h30**

**Récital Jean-Philippe COLLARD, piano**



### **Samedi 8 août 20h30**

**Les Noces de Figaro – Mozart Opera Fuoco**

Château de La Lande Crozon sur Vauvre

### **Dimanche 9 août 16h**

« **Sur les routes d'Europe et du Moyen-Orient** »

Concert à l'Eglise de Chassignolles

« Pierres qui chantent » Gratuit

### **Dimanche 9 août 20h30**

« **Mélodies de Liszt et Wagner** »

### **Lundi 10 août 20h30**

**Les Noces de Figaro – Mozart Opera Fuoco**

Château de La Lande Crozon sur Vauvre

## Mardi 11 août 15h, départ place de l'église

**Promenade autour d'un village** – *Tout public*  
*Découverte de la commune : Eglise St Etienne, peintures murales de Jean-Louis Boncœur au restaurant La Grange, granges à porteaux d'hier à aujourd'hui...*

*Cette balade se terminera autour d'un pot de l'amitié.*

Gratuit.

Réservation obligatoire au 02 54 48 07 02 ou 02 54 48 22 64 (places limitées)

Manifestation en partenariat avec le Pays de George Sand de la Communauté de Communes La Châtre- Ste Sévère.



## Mercredi 12 août 20h30

« **Beethoven au cinéma** »

## Vendredi 14 août 20h30

**Concert jazz « UNIS VERS »**



## Samedi 15 août 20h30

« **Cordes croisées** »

**Récital** Pablo Marquez, guitare et Cyril Huvé, piano

## Dimanche 16 août 17h

**Récital** Jean-Marc Luisada, piano

## Mardi 18 août 20h30

« **Vol de nuit** »

Thibaut Garcia, guitare

Félicien Brut, accordéon

## Mardi 28 août 15h

**Un objet, une histoire, une heure** – *public adulte*

*60 mn de découverte autour d'un objet mystère ! Carole et Marie, médiatrices de la Maison des Traditions, vous invitent à partager avec elles, l'histoire d'un de leurs objets préférés issus de la collection permanente.*

Tarif unique : 3 €

Réservation obligatoire au 02 54 48 07 02 (places limitées)





## Dimanche 6 septembre 16h

« **Viva Rossini** » Karine Deshayes, Delphine Haidan,  
mezzos Jean-François Vinciguerra, baryton  
Cyril Huvé, piano



## Mardi 8 septembre 20h15

Reprise de l'activité de l'association **Toufeu-Toufolk**  
salle de la Tazonnière



## Dimanche 13 septembre 16h

**Trio Métral**, piano, violon, violoncelle



## Dimanche 20 septembre 7h30

Randonnée pédestre organisée par le **club de marche**  
en partenariat avec la Fédération Française de  
Randonnée et Radio France

Départ à partir de 7h30 du bourg de Chassignolles

4 parcours au choix : 8, 12, 14, 16 km

Vin d'honneur, dégustation et vente de galettes aux pommes de terre à  
l'arrivée

Tarifs 2,50 euros pour les licenciés

3,50 euros pour les non licenciés

gratuit pour les enfants



## Vendredi 25 septembre de 15h30 à 19h

**Don du sang- salle des fêtes**  
**Saint-Denis-de-Jouhet**



## Samedi 26 septembre

« **L'Indre Rétro Trial Classic** » organisé par le trial Club de La  
Châtre qui a intégré son passage par la commune de Chassignolles dans  
son parcours (voir détail du parcours en mairie).

## INFORMATIONS DIVERSES

En attendant le réaménagement de son parcours permanent, **la Maison  
des Traditions** vous ouvre une partie de sa collection à la visite du **21  
juillet jusqu'au 31 août**, le mardi et le vendredi de 14h à 18h.

Pour profiter des sentiers de la commune pendant la belle saison, deux  
**randonnées sont balisées** sur notre commune de Chassignolles :  
« Promenade avec Célestine » (3,3kms) et « Campagne au fil des  
siècles » (15,6 kms)

**La Fête du cidre et de la châtaigne** organisée par les Amis de la Maison des Traditions est maintenue le 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre.  
Le voyage annulé dans les Alpes pour les classes de CE2-CM1-CM2 est reporté du 29 mars au 3 avril 2021. Les fonds récoltés en 2020 par **l'association des parents d'élèves les Chats-Magnolles** seront utilisés à cet effet.

## **SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2019 :**

### **BATIMENT « ANCIENNE POSTE » et BOULANGERIE :**

La personne intéressée par la location d'une partie du bâtiment pour installer un salon de coiffure a fait savoir qu'elle ne donnait pas suite ayant trouvé un local dans une autre commune.

### **LOTISSEMENT LE PATURAL DES VEAUX :**

Le dernier lot va être vendu à Mme Mangano et M. Duquenne au prix d'1 € le m<sup>2</sup> tel qu'arrêté lors de la séance du conseil municipal du 30 septembre 2016, en vue d'édifier une habitation destinée à la location.

### **TRAVAUX : Eglise :**

Les 3 entreprises consultées pour la réalisation du diagnostic des peintures murales intérieures ont remis les prix suivants :

Atelier MOULINIER-Vendôme (41)...5.203,20€ TTC...26 sondages

Aline BERELOWITSCH-Neuvy le Roi (37)... 5.724,00€ TTC....80 sondages

M<sup>me</sup> DANDREL-Fontenay aux Roses (92).....aucune proposition.

M<sup>me</sup> Berelowitsch proposant un diagnostic plus complet, son offre est retenue.

### **LOGEMENT ECOLE :**

Un premier estimatif des travaux à réaliser dans un des logements a été réalisé et s'élève à 20 000 € environ.

### **MAISON DES TRADITIONS**

Renouvellement du contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) :

Dans l'hypothèse où le renouvellement de ce contrat ne pourrait se faire dans le cadre du PEC, il est décidé de faire un contrat de droit public à durée déterminée à la personne en poste, pour 6 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, à raison de 20 h par semaine. Ceci dans le but de mener à bien l'inventaire de la collection et participer au travail lié au réaménagement du parcours permanent.

### **Création d'un poste d'assistant de conservation :**

Un poste d'assistant de conservation est créé afin de permettre à un agent d'être promu à ce grade en fonction des possibilités.

### **Réaménagement du parcours permanent :**

Une première ébauche a été envoyée par l'équipe de scénographe, muséographe, graphiste.

Une présentation par l'équipe au comité de pilotage aura lieu en début d'année.

### **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)**

A ce jour et suite aux différentes réunions, il s'avère que la réglementation va restreindre la constructibilité en vue de réduire la consommation d'espaces agricoles. Après la finalisation du diagnostic, la perspective de constructions sur 15 ans qui doit être en cohérence avec le schéma de cohérence territoriale élaboré sur le pays de LA CHATRE (SCOT) s'établit à 978 logements sur les 30 communes de la CDC La Châtre/Ste Sévère, soit pour notre commune :

- 10 constructions possibles dans « les dents creuses » du Bourg ;
- 16 constructions possibles en extension d'urbanisation.

### **MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA CDC La Châtre/Ste Sévère**

Suite à la séance du 30 octobre 2019, et en prévision des prochaines élections municipales, le conseil communautaire a décidé de modifier l'article 8 de ses statuts, relatif à la composition du bureau qui sera ainsi rédigé :

«Le bureau est composé du président, de vice-présidents et d'autres membres. Le nombre de vice-présidents est fixé par le conseil communautaire dans la limite d'un maximum de 30 % du nombre de délégués».

Il appartient ensuite à chaque commune de délibérer sur cette modification en vue de la mise à jour du règlement intérieur.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification de l'article 8 des statuts de la CDC La Châtre/Ste Sévère telle qu'énoncée ci-dessus.

### **CONVENTION ETAT/COMMUNE** pour transmission des actes

Les documents tels que délibérations, arrêtés, budgets, comptes administratifs doivent être transmis à la Sous-Préfecture, au titre du contrôle de légalité, par voie dématérialisée. Pour ce faire une convention sera signée entre l'État et la commune.

## **VENTE DE FOIN**

Le prix de vente du foin sur pied des parcelles situées derrière le lotissement communal «Le Patural des Veaux » est fixé à 150 € par an pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

## **SUBVENTIONS 2019**

Une subvention de 200 € est allouée au comité local de La Châtre de l'ANACR (Association Nationale des Anciens combattants de la Résistance) pour contribuer à la remise en état des stèles et des plaques apposées sur différentes communes afin de fixer dans le temps les lieux de combat de la résistance en 1944 dans notre région, répertoriés sous la dénomination de «Sentiers de la Mémoire». Une de ces plaques est installée sur notre commune à Jarlay.

## **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORANGE**

Les tarifs de la redevance pour les artères aériennes et souterraines et les emprises au sol possédées par Orange et situées sur notre commune sont arrêtées comme chaque année.

Le montant s'élève à 1.858.55 € au titre de l'année 2019.

## **LOCATION STAND DE TIR**

Le tarif est fixé à 60 € pour l'organisation de méchouis, à condition qu'aucune manifestation organisée par les clubs utilisateurs habituels de cet espace (clubs de tir et de football-FCBB) n'ait lieu le même jour. Il est décidé de reverser 30 € au club de tir et 30 € au FCBB qui, à cette occasion, mettent du matériel à disposition ou se chargent de prendre les réservations.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **MAISON DES TRADITIONS :**

Sous son égide sera proposé en 2020 :

- une visite théâtralisée par la Compagnie «l'Oreille à plumes » dans le cadre de l'opération «MUSIQUE ET THEATRE AU PAYS» financée à 50 % par le Conseil Régional et 50 % par le Conseil Départemental. et participera à l'opération «PROMENADE AUTOUR DU VILLAGE ».

## **SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE L'INDRE (SABI 36)**

Le Syndicat a engagé un diagnostic des cours d'eau de l'Indre et de ses affluents, sur notre Département. Le bureau d'études GEONAT (Limoges) est mandaté pour réaliser l'étude du réseau hydrographique

intégrant cours d'eau, affluents, biefs de moulin et ouvrages hydrauliques. Ce travail s'étalera de Novembre 2019 à Septembre 2020.

Les riverains ont la possibilité de contacter le bureau d'étude ou le SABI 36 (coordonnées en mairie).

### **BULLETTIN MUNICIPAL**

L'envoi de la maquette à l'agence OKO qui réalise et fait imprimer gratuitement le bulletin municipal sera fait en début de semaine en vue d'une distribution souhaitée fin janvier-début février.

### **PROJECTION :**

Suite à la proposition de Mme CHAPUT, le conseil municipal donne son accord pour la diffusion du documentaire «Présumés coupables, l'affaire Mis et Thiennot» à la Salle des Fêtes, les 7 ou 20 Février.

### **SYNDICAT DES EAUX DE LA COUARDE**

Un point est fait par les délégués de notre commune suite à la dernière réunion de cette entité.

Le débit du forage de Thevet-saint-Julien n'est pas à la hauteur de ce qui était attendu (50m<sup>3</sup>/heure au lieu de 80 m<sup>3</sup>/heure).

Le captage de Vauvet présente un taux de pesticides plus élevé que la norme en vigueur.

L'étude de sécurisation de la ressource en eau est terminée.

Les bornes incendie appartiennent aux communes.

Renouvellement du marché de travaux avec l'entreprise SEGEC

Une étude patrimoniale est en cours pour permettre d'appréhender la qualité des réseaux dans l'hypothèse d'un rapprochement avec d'autres syndicats.

Le renouvellement des compteurs est en cours sur le territoire du syndicat. Ceci se fera sur notre commune en 2020.

### **LOCAL DE STOCKAGE MATERIELS DES ASSOCIATIONS**

Afin de rationaliser le stockage du matériel de diverses associations, une réflexion est engagée sur la recherche d'un local à louer ou l'acquisition, au regard des taux d'intérêt actuels, de bâtiments dans le bourg, dont la partie habitation pourrait se louer.

Les membres présents demandent à visiter ces bâtiments en vue d'en débattre lors de la prochaine réunion de conseil.

A l'occasion de cette discussion, constatant que le bâtiment «ancienne poste et boulangerie» ne trouve pas preneur, il est décidé de ramener le prix de vente à 40 000 €.

## **SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Janvier 2020**

Le contrat de l'agent en poste à la Maison des Traditions a pu être renouvelé pour 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020 dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences » et ainsi bénéficié de l'aide de l'État.

### **TRAVAUX LOGEMENT ECOLE**

Des travaux de mise aux normes électriques, de plomberie et de menuiseries sont à programmer sur un des logements et seront inscrits au budget 2020.

### **LOCAL DE STOCKAGE MATERIELS DES ASSOCIATIONS**

L'éventuelle acquisition de bâtiments dans le bourg évoquée lors de la précédente réunion de conseil en vue de la location de la partie habitation et du stockage, sur la partie hangar, d'une partie de la collection de la Maison des Traditions et de matériels des associations est abandonnée, les locaux n'étant pas adaptés.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (CDC) LA CHATRE/STE SEVERE**

Le conseil se prononce favorablement pour l'abandon de la compétence « gestion et développement de l'abattoir du Boischaud » à compter du 31 décembre 2019 par la CDC. suite à la reprise de l'activité de cet établissement par le collectif « Filière Viande du Pays de la Châtre en Berry » et autorise la CDC à modifier ses statuts en conséquence.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **- RPI « Les Chatsmagnolles » – RENTREE 2020/2021 – RYTHMES SCOLAIRES**

Le conseil d'école a voté à la majorité le retour à 4 jours à la rentrée de septembre 2020.

Le bureau du RPI a délibéré à la majorité dans le même sens.

Le RPI va donc solliciter une demande de dérogation auprès du Directeur Académique.

#### **- MIS ET THIENNOT**

Confirmation de la soirée de projection du documentaire « Présumés coupables, l'affaire Mis et Thiennot » le 7 février par le comité de soutien qui s'est constitué.

Ce collectif propose que les communes donnent le nom de « Mis et Thiennot » à un lieu.

Cette proposition sera évoquée lors du prochain Conseil Municipal.

## - BILAN FREQUENTATION SITE INTERNET

En hausse avec 80 % des internautes qui habitent hors commune dont Paris qui arrive en tête et une majorité de jeunes.

Les pages les plus fréquentées sont l'actualité, la vie du village, ses animations.

## **SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Février 2020**

### **REAMENAGEMENT DU PARCOURS PERMANENT DE LA MAISON DES TRADITIONS**

Une présentation du travail réalisé jusqu'à ce jour par la muséographe et le scénographe est faite à laquelle la responsable de la structure, Carole Foucault, était conviée. Ce nouveau parcours va entraîner d'importantes modifications dans la présentation actuelle de la collection qui est en cours d'inventaire.

Ceci va nécessiter un travail conséquent de recherches, et à partir d'avril, d'enlever des pièces de la collection et d'en sélectionner certaines pour présentation au public du nouveau parcours à Pâques 2021. De ce fait, le site ne sera pas ouvert pour la saison 2020.

Seules des animations ponctuelles, comme les années précédentes, vont être proposées, à savoir :

- 29 Mai : animation par le groupe paysage autour du jardin
- 16 Juillet : Spectacle de la compagnie « Oreilles à plumes » avec une déambulation dans le bourg financé par le Conseil Départemental et le Conseil Régional dans le cadre de l'opération « Musique et Théâtre au Pays »
- 24 Juillet et 7 Août : Animations « au fil de la laine » et « la maison fait son beurre »
- 16 Août : Promenade autour du village
- 18 Octobre : Spectacle de la compagnie Barda « le retour du printemps » proposé à l'école de Le Magny et financé par la Région Centre dans le cadre du PACT « Projets Artistiques et Culturels du Territoire »

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Un acquéreur s'est fait connaître pour le bâtiment « ancienne poste/boulangerie » au prix de 40 000 € tel qu'arrêté précédemment.

Les démarches sont en cours. Suite à la projection débat du 7 février et à la précédente réunion de conseil, il est décidé à la majorité, d'apposer une plaque dans notre commune rappelant l'affaire « Mis et

Thiennot » afin de dénoncer le fait que tout aveu obtenu sous la torture doit entraîner automatiquement la révision d'un procès. Il est également décidé de dédier un espace à la mémoire de Rémy Pirot, Maire de notre commune de 1977 à 2008. Après discussion, la place du XXI<sup>ème</sup> siècle deviendra la place « Rémy Pirot ».

### **SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Mars 2020**

Le quorum n'étant pas atteint avec 6 présents sur 14, le conseil municipal ne peut délibérer valablement.

A 3 jours des élections municipales du 15 mars, le conseil municipal ne sera pas à nouveau convoqué pour statuer sur les sujets portés à l'ordre du jour de la présente réunion.

### **SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020**

#### **ELECTION DU MAIRE – DES ADJOINTS – DESIGNATION D'UN CONSEILLER DELEGUE –**

Présentation du Conseil Municipal voir page 3

#### **DETERMINATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMPOSITION :**

##### **Cantine :**

LABESSE Elisabeth  
BREJAUD Mehdi  
MANGANO Fanny  
ROLLIN Denis

##### **Maison des Traditions :**

MAISTRE Benoît  
LABESSE Elisabeth  
BLIN Patrick  
DASSONVILLE Martine  
GUERET Aurélie  
HUVE Céline  
MANGANO Fanny

##### **Personnel communal :**

POITRENAUD Jean-Jacques  
MAISTRE Benoît  
MANGANO Fanny  
LABESSE Elisabeth



**Bâtiments voirie, travaux, cimetière**

POITRENAUD Jean-Jacques

YVERNAULT Dominique

BLIN Patrick

BREJAUD Mehdi

GAUTHE Pascal

LABESSE Elisabeth

ROLLIN Denis

**Communication :**

HUVE Céline

BLIN Patrick

BARLOU Nathalie

DASSONVILLE Martine

GUERET Aurélie

LABESSE Elisabeth

MANGANO Fanny

YVERNAULT Dominique

**Développement, habitat, activité économique :**

YVERNAULT Dominique

LABESSE Elisabeth

MAISTRE Benoît

POITRENAUD Jean-Jacques

**Solidarité, bien vivre ensemble :**

HUVE Céline

DASSONVILLE Martine

GUERET Aurélie

JOIURDAIN Odile

LABESSE Elisabeth

MAISTRE Benoît

ROLLIN Denis

**DELEGUES AUX DIFFERENTES COMMISSIONS**

**OFFICIELLES :**

**Commission d'appel d'offres :**

Labesse Elisabeth – Présidente

Membres : BARLOU Nathalie

BREJAUD Mehdi

POITRENAUD Jean-Jacques

**Commission de contrôle des listes électorales :**

BARLOU Nathalie

**DELEGUES AUX DIFFERENTES STRUCTURES  
INTERCOMMUNALES :**

**Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)**

Titulaires : BARLOU Nathalie  
BLIN Patrick  
GUERET Aurélie  
LABESSE Elisabeth

Suppléants : BREJAUD Mehdi  
POUTREL Lydia

Association des Repas à domicile de Saint Plantaire :

Titulaires : JOURDAIN Odile  
ROLLIN Denis

Suppléants : HUVE Céline  
LABESSE Elisabeth

**Correspondant défense :**

Blin Patrick

**Communauté de Communes La Châtre/Ste Sévère :**

Titulaire : LABESSE Elisabeth  
Suppléant : POITRENAUD Jean-Jacques

**Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry :**

Titulaires : LABESSE Elisabeth  
YVERNAULT Dominique

Suppléants : HUVE Céline  
MAISTRE Benoît

**Syndicat Mixte de Gestion de l'Assainissement de l'Indre :**

Titulaire : POITRENAUD Jean-Jacques  
Suppléant : YVERNAULT Dominique

**Syndicat des Eaux de la Couarde :**

Titulaires : BLIN Patrick  
POITRENAUD Jean-Jacques

Suppléants : JOURDAIN Odile  
YVERNAULT Dominique

**Syndicat des transports scolaires de La Châtre :**

Titulaire : BLIN Patrick  
Suppléant : BARLOU Nathalie

**Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre :**

GAUTHE Pascal

**Référénts Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :**

LABESSE Elisabeth  
YVERNAULT Dominique

**INDEMNITES DE FONCTION :**

Fixées en fonction de l'indice brut terminal de la Fonction Publique  
Territoriale.

Enveloppe globale votée en 2020, 26 000 € (2019 : 24 500 €) :

Maire : 28,28 % (maxi 40,3%)

1<sup>er</sup> adjoint : 7,97 % (maxi 10,7%)

2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoint : 4,97 % (maxi 10,7%)

Conseiller délégué : 4,97 %

## **SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Conforme au compte de gestion dressé par les services des Finances Publiques, il s'élève à :

- section de fonctionnement :

- 422 025,98 € en dépenses

- 528 943,38 € en recettes.

- section d'investissement :

- 61 192,23 € en dépenses

- 150 993,90 € en recettes.

Après avoir affecté les différents résultats (excédent et déficit de l'année 2018) le conseil municipal affecte au budget unique 2020 :

80 027,18 € en recettes d'investissement

267 701,66 € en recettes de fonctionnement

### **VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2020**

Conformément à l'article 16 de la loi de finances pour 2020 prescrivant la suppression de la Taxe d'habitation, les collectivités territoriales n'ont pas la possibilité de moduler le taux de la taxe d'habitation cette année.

Quant aux taux concernant le foncier bâti et le foncier non bâti, à l'unanimité, les taux appliqués en 2019 sont reconduits, à savoir :

- Taxe Foncier bâti.....15,82%

- Taxe Foncier Non Bâti.....45,14 %

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020**

Il est décidé d'inscrire une somme globale identique à celle allouée en 2019.

La répartition interviendra après une rencontre des membres de la commission « solidarité, bien vivre ensemble » et des présidents des associations communales.

## **BUDGET UNIQUE 2020**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 775 620,66 € pour la section de fonctionnement
- 547 462,84 € pour la section d'investissement (dont 83840 € de restes à réaliser en dépenses et 17 000 € en recettes).

Sont inscrits en dépenses d'investissement :

Maison des Traditions :

Réaménagement du parcours permanent.....	95 304,00 €
Travaux de bâtiments .....	87 500,00 €
Pièces collection et matériels pour archivage .....	20 000,00 €
Voirie.....	96 431,66 €
Mise aux normes d'une salle de bains logement îlot église.	5 000,00 €
Achat d'un tracteur et d'une remorque d'occasion.....	41 000,00 €
Diagnostic de l'Église.....	20 000,00 €
Pare-balles stand de tir.....	8 000,00 €
Matériels (désherbeur, élagueuse).....	4 000,00 €

L'emprunt prévu en 2019 de 120 000 € n'a pas été réalisé, les dépenses d'investissement n'étant que partiellement engagées en 2019.

D'où l'inscription sur le budget 2020 d'un emprunt de 160 000 € en l'attente de confirmation de subventions pour la Maison des Traditions et le diagnostic de l'église.

Le Conseil Municipal s'interroge sur les dépenses d'investissement liées à la Maison des Traditions.

A cet effet, un dossier de choix sera présenté au conseil municipal à la rentrée à la suite des travaux de la commission « Maison des Traditions ».

Ils décident de voter la proposition en l'état puisque la somme attribuée au programme « réaménagement du parcours permanent » avait été validée par le précédent conseil et fait l'objet de demandes de subventions déposées en 2019 (Conseil Départemental et Europe) et que la somme sur la partie «travaux, a fait l'objet, en 2020, d'une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) mais souhaite approfondir différents points.

Il est donc décidé de réunir rapidement la commission « Maison des Traditions » et de faire le point fin août.